

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (+251-11) 5513 822 Télécopie: (+251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE SE FÉLICITE DE L'ADOPTION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES D'UN TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES

Addis Abéba, le 3 avril 2013: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, d'un Traité sur le commerce des armes (TCA). Cette adoption a eu lieu à la suite de deux conférences diplomatiques, tenues respectivement en juillet 2012 et en mars 2013 qui n'ont pu parvenir à un consensus sur un texte final pour le projet de Traité.

La Présidente de la Commission souligne que le vote de l'Assemblée générale va grandement aider à établir des normes communes élevées pour le commerce international des armes conventionnelles, contribuant ainsi aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, ainsi qu'un monde plus sûr. Elle souligne, en outre, que le TCA s'inscrit dans la droite ligne des objectifs de la Position africaine commune élaborée par une réunion d'experts des États membres, tenue à Lomé, au Togo, en septembre 2011, et soutenue subséquentement par la Conférence de l'Union lors de sa 20^{ème} session ordinaire, tenue à Addis Abéba, en janvier 2013. La Conférence a encouragé les États membres à s'appuyer sur la Position commune pour faire prendre en compte les intérêts de l'Afrique au cours de la Conférence finale des Nations unies sur le TCA, qui a eu lieu à New York en mars 2013.

La Présidente de la Commission demande instamment aux États membres de l'UA de ratifier le TCA dans les plus brefs délais et de mettre intégralement en œuvre les engagements qui y sont contenus. À cet égard, elle réitère la détermination de la Commission à apporter tout le soutien nécessaire aux États membres et à travailler avec les acteurs internationaux concernés en vue de la réalisation des objectifs du TCA.